



## Recommandations pour les établissements recevant du public par rapport à la prévention du risque légionellose pour leurs installations de production et de distribution d'eau chaude sanitaire

Pour les établissements de tourisme : Suivre les recommandations du guide *Etablissement de tourisme Éléments pour la gestion du risque de prolifération de légionelles dans les réseaux d'eau* du Ministère de la santé disponible [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/etablissement\\_de\\_tourisme.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/etablissement_de_tourisme.pdf)

### Arrêt de l'installation :

Il est préférable de **vidanger les petites installations** d'eau sanitaire lorsqu'on envisage une inutilisation supérieure à quelques semaines. Mais attention, **cette vidange n'est pas recommandée si le réseau est en acier galvanisé.**

Pour les installations complexes (long réseau d'eau) ou si la vidange de l'installation n'est pas possible :

- Ne pas arrêter la production d'eau chaude sanitaire, **maintenir la température de consigne (55°C).**

### Quelques jours avant réutilisation :

#### EAU FROIDE

- Remettre le réseau en eau si celui-ci a été vidangé pendant la période d'arrêt.
- Que le réseau d'eau ait été vidangé ou non, **laisser couler** l'eau froide à tous les points d'usage (lavabo, douche) pendant 5 minutes à faible débit.

#### EAU CHAUDE

- Remettre le réseau en eau.
- Monter la température de la production d'eau chaude sanitaire (60-70°C).
- Que le réseau d'eau ait été vidangé ou non, **laisser couler** l'eau chaude en plusieurs points d'usage éloignés de la production, jusqu'à obtention de la température maximale, si possible 70°C.
- Laisser couler l'eau chaude 30 minutes à faible débit si possible (à minima 10 min).
- Détartrer et désinfecter les points d'usage (flexibles, pommeaux de douche, mousseurs ...).
- Remettre la température de la production d'eau chaude sanitaire à sa consigne habituelle (55°C).
- Pour vérifier l'efficacité de ces mesures et conformément à l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010, faire **réaliser des prélèvements** pour analyse légionelles (fond de ballon, retour de boucle et plusieurs douches), si possible une dizaine de jours avant l'ouverture pour tenir compte du temps d'analyse et afin de mettre en œuvre, si nécessaire, les mesures correctives pour le rétablissement de la qualité de l'eau.
- Réaliser des **purges hebdomadaires** en eau froide et en eau chaude pendant 5 minutes sur les points d'usage éloignés de l'arrivée générale d'eau froide et de la production jusqu'à l'ouverture.

### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades